L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 3 MARS 1885.

Spectacles, Bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,

Rue du Canal.

D. BIDWELL.........Directeur

Commençant DIMANCHE SOIR, 1er Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI, à midi.

KATE CLAXTON

—ET—

CHARLES A. STEVENSON,

Assistés par la Compagnie du Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.

Dans une grande reprise du Drame Populaire

THE TWO ORPHANS.

DIMANCHE, 8 MARS.

"THE SEA OF ICE."

26 fév—

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Rue St-Charles.

Une Semaine, Commençant Dimanche Soir, 1er Mars—Matinées Mercredi et Samedi, à midi.

La jeune artiste distinguée,

MINNIE MADDERN

Secondée par HENRY MILLER et la Troupe de New-York, dans son grand triomphe

"CAPRICE"

LUNDI, 8 mars—La troupe du Madison Square Theatre, jouant le dernier succès dramatique de Londres et de New York.

CALLED BACK.

28 fév—

THEATRE ST. CHARLES, DE BIDWELL.

Rue St. Charles.

Une semaine commençant Dimanche Soir, 1er mars.

Matinées Mardi et Samedi à midi.

Engagement de la charmante petite comédienne THE LITTLE ELECTRIC BATTERY.

LIZZIE EVANS.

Avec une troupe exceptionnelle. DIMANCHE, LUNDI et MARDI SOIRS, et MARDI EN MATINEE, la belle comédie,

THE NEW FOGG'S FERRY,

MERCREDI et JEUDI SOIRS le drame-comédie,

DEWDROP.

VENDREDI et SAMEDI SOIRS, et SAMEDI en MATINEE, la pièce pastorale tirée du poème de Whittier,

MAUD MULLER.

DIMANCHE, 8 mars—La troupe de comédie de Lovella. 28 fév—

Grand Bal Paré et Masqué,

—DONNÉ PAR LE—

Touro Infirmary and Hebrew Benevolent Association,

—A LA—

SALLE DU WASHINGTON ARTILLERY

JEUDI SOIR, 5 MARS 1885.

Comité d'Invitation.

JOS. MAGNER, Chairman:

Samuel J. Hart,	M. Goldsmith,
Ralph W. Levy,	Isaac Wise,
Paul L. Godchaux,	Gus. Lehmann, Jr.

Pour les invitations de dames s'adresser aux membres du susdit comité.

BILLET..........CINQ PIASTRES.

26fév—au 5 mars

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN.

Le grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes, où l'on voit toutes les armées françaises et allemandes engagées, est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée:

Adultes..........50c

Enfants..........25c

Lumières électriques la nuit.

B. NEU..........DIRECTEUR

21 janv—

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

Les soeurs de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut.

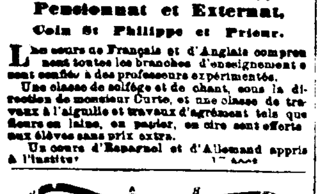

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.

5avril—647 as

LEON OUEYROUZE.

GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

37 RUE DECATUR,

—1a Nlle-Orléans

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

Venant d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

13nov—

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:

On fire risks	$255,251 36
On marine risks	17,931 68
On river risks	20,306 94
Total premiums	$293,488 98
Less unearned premiums	71,240 00
Net earned premiums 31st May, 1884	$222,248
Losses paid—	
On fire risks....$105,667 03	
On marine risks....6,553 87	
On river risks....6,104 92	
Taxes and expenses less interests....15,843 99	
Reinsurances and returns premiums....21,127 18	
	155,306 99
Profits	866,941 99

The company has the following assets:

Real estate	$347,045 88
City items	2,000 00
Bank, railroad and other stocks	63,914 79
Notes secured by mortgage and pledge	162,590 32
Bills receivable	69,964 67
Premiums in course of collection	31,996 35
New Orleans Water Works Co.	7,430 50
Stock of Valette Dry Dock Co.	11,362 50
Louisiana pensions	15,626 25
Cash on hand	46,280 58
	$648,151 24

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 16th day of June, 1884.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero,	Jno B. Lafitte,
M. W. Smith,	J. J. Fernandez,
D. Fatjo,	Paul Fourchy,
Jos. A. Shakspeare,	D. A. Chaffraix,
S. W. Taylor,	Chas Lafitte

27 juin—

Spectacles, Bals, &c

GRUNEWALD OPERA HOUSE,

Rue Baronne près Canal.

DEUXIEME SEMAINE DU:

Barnet's New York Ideal Opera Co

AVIS SPECIAL.

A la requête particulière de nombreux citoyens de cette ville, M. Barnet a gracieusement consenti à répéter le joli opéra de Balfe:

THE BOHEMIAN GIRL,

Qui sera représenté jusqu'à nouvel avis.

Mlle ADELAIDE RANDALL,

qui est en ce moment en cette ville, et qui était anciennement avec la Compagnie d'Opéra de M. Hess et Mlle Kellogg, a été engagée spécialement et a consenti à chanter le rôle de ARLINE à bref avis.

Avec le fort personnel suivant:

Arline	Mlle RANDALL
Gypsy Queen	Mlle Augusta Roch
Count Arnheim	W. H. Hamilton
Thadeus	Harry Pepper
Florestien	James A. Gilbert
Devilshoof	Sig. Leonia

JEUDI, et la balance de la semaine, GIROFLE-GIROFLA.

On peut retenir des sièges à l'Opera House et au magasin de musique de Grunewald, 127 rue du Canal.

24 fév—

THEATRE EF FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI 2 MARS

Colossale compagnie double—1er spectacle. Grande troupe de spécialités—2e spectacle.

S. J. WHEELER

—ET SES—

Boule-dogues savants valant $10,000, Secondé par une troupe dramatique de premier ordre dans

SPORTS OF THE MINES.

DEUX SPECTACLES..........UN PRIX

10 cents pour tous.

3 mars—

Grand Rendez-Vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à 10 cents.

Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSEE:

Le Dr Alex. Davis (ventriloque). Lizzie Sturgeon, la merveille des marcheuses. Borgia, de la Central American Marimba Company jouant d'instruments de leur pays. L'unique Nain Guatémaléen. La Femme barbue, THESKLA; Mme Steen, devineresse; la Reine Circassienne; Punch and Judy; Horloge apostolique; le Prof. Angel; Oiseaux savants; Chameau merveilleux. Autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

AU THEATRE:

Miss Helen Kemper, soliste; Joe Hughes, Miss Eva Kemps, Tom Glenn; Louis St. Clare, chanteur à double voix; le prof. Alex. Davis, sorcier; les Yales et autres.

10 cts—Ouvre de 10 h. du matin à 10 h. du soir—10 cts.

Prix d'entrée pour tous, 10 cts.

27fév

Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE

CONFECTIONNE

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour Hommes Jeunes Gens et Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés frais aucun à tous ceux qui les demanderont. 17 oct—84

CHAPEAUX

FLEURS,

PLUMES,

POMPONS

Pour Bals et Soirées

DERNIERS GENRES,

—CHEZ—

Mme C. SAMSON,

150....RUE DU CANAL....150

19 nov—6m

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

Seul propriétaire et fabricant.

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecine a été restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

nov—1an

SCIENTIFIC AMERICAN. ESTABLISHED 1846.

The most popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. The advantage of such notice is well understood by all persons who wish to dispose of their patents.

Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

L. DUPLEIX—Agence générale d'affaires—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre au commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

Perdu ou égaré.

1° Un billet d'action signé par Thos. C. Anderson, daté Nouvelle-Orléans 22 décembre 1870, pour $2684, montant prêté sur 300 actions maintenant réduites à 280 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, payable le 1er avril 1871, payable ou renouvelé selon la charte, garanti par hypothèque sur les dites actions hypothécaires et par hypothèque spéciale sur une habitation dans la paroisse St. Landry, par acte en date du 19 mars 1850 pardevant Ad. Boudousquié, notaire, et par acte du 22 décembre 1870 pardevant Félix Grima, notaire. 2° Un billet daté à la Nouvelle-Orléans, le 22 décembre 1870, souscrit et endossé par Thos. C. Anderson pour $2116 payable un an après date à la Banque des Citoyens à la Nouvelle-Orléans avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement avec le droit de prolonger le paiement pendant trois ans, garanti par hypothèque conformément à l'acte ci-dessus du 22 décembre 1870 pardevant Félix Grima, notaire. N. B.—Le premier billet a été réduit le 1er avril 1875 à $2692, le second billet le 12 décembre 1873 à $1050.

JAMES J. TARLETON, Caissier.

28fév—5f en 30 j.

JUGEMENT—No 11,987—Mme E. Jones contre Victor E. Baumgarden—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Lne, Division A.—Sur motion de Jos. A. Walker, avocat de la demanderesse, et sur production des preuves à l'appui de sa demande, la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 11 novembre 1884 soit confirmé et devienne définitif, et que, en conséquence, il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme E. Jones et contre Victor E Baumgarden, son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur et mettant fin à la communauté de biens et acquêts existant jusqu'ici entre eux. Les frais devront être acquittés par le défendeur.—Jugement rendu le 11 novembre 1884. Jugement signé le 24 novembre 1884.—Signé: A. L. TISSOT, Juge. 28fév 4f en 1m

L.S.L.

Rappelez-Vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE POUR UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel A $5 00

CLASSE C

DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la Nlle-Orléans, Lne., MARDI, 10 MARS 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD, DE LA LOUISIANE, ET DU GEN. JUBAL A. EARLY, DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000	25,000
1 Lot de	10,000	10,000
2 Lots de	6,000	12,000
5 Lots de	2,000	10,000
10 Lots de	1,000	10,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	200	20,000
300 Lots de	100	30,000
500 Lots de	50	25,000
1,000 Lots de	25	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du nombre qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 en plus.)

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P.O.

Adressez vos lettres enregistrées et faites vos mandats de poste (money orders) payables à New-Orleans National Bank

Orleans, La.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

On demande—Une femme de couleur bien recommandée comme gardienne d'enfants. S'adresser au No 18 North Rampart St. 3 mars—1f

Un français, instruit et actif, demande un emploi dans une famille, dans un bureau ou dans un magasin soit en ville, soit à la campagne. Bonnes références. Pressé. Ecrire au bureau de l'Abeille, aux initiales C. D. 27 fév—

On demande—Une bonne femme de chambre sachant repasser et ayant l'habitude des hôtels, au restaurant de la Louisiane, 107 rue Douane. De bonnes références seront exigées. 26fév

On demande—Une domestique bien recommandée pour s'occuper du ménage. S'adresser No 55 rue North Rampart. 24fév—

A VENDRE.

Grocerie à vendre—Bonne clientèle, cause changement d'affaires. S'adresser coin St-Philippe et Dauphine. 3 mars—2f

A vendre—Une grocerie dans le carré du 2d district de la ville. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de l'Abeille. 1ermars—3f

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste-Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis B. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

A LOUER

A louer—Un cottage neuf, 212 Napoleon Avenue, coin Colisée, huit chambres, et chambre à domestique dans le fond, trois terrains. $45 par mois. J. H. Spearing, agent, 46 rue St. Charles. 1er mars—8f.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes importantes par le Shérif Civil de 229,798 livres, plus ou moins, de rognures de fer.

Warren Stow vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,776.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI 11 Mars 1885, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° 40 balles de rognures de fer pesant 65,603 livres moins la tare, 400 livres—65,203 livres net, aux Presses de Coton Pelican et Amelias, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste-Marie et St-André, et rue Tchoupitoulas, entre Félicité Road et St. Mary.

2° 14 balles de rognures de fer pesant 21,160 livres, moins la tare 140 livres 21,020 livres net, aux Presses de Coton Virginia et Mississippi, rue Tchoupitoulas, entre Richard et Market et rue Tchoupitoulas, entre Richard, Market et Religieuse.

3° 10 balles de rognures de fer, 16,685 livres, sur la banquette de la Presse à Coton Penn, rue Tchoupitoulas, coin Terpsichore.

4° 16 balles de rognures de fer pesant 27,050 livres, moins la tare, 160 livres—26,890 livres net, sur la banquette de la Presse à Coton Fire Proof, rue South Front, coin Robin.

La dite vente sera commencée par les objets premièrement décrits, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux où se trouvent les dits objets et doit être continuée sur les lieux deuxièmement décrits où les objets se trouvent et aussi doit être continuée sur les lieux troisièmement décrits où les objets se trouvent et finirout sur les lieux quatriemement décrits, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27fév—27—2, 7 11 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide chance pour un placement rémunératif.

Vente de lots de terres de valeur rues Constance, entre St Joseph et Julie, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines qui y appartiennent, en usage comme une manufacture de cordes de coton.—Le tout en bon état dans l'affaire de

L. L. Levy et Joseph Mitchell, exécuteurs testamentaires, vs David Kate Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,078—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, MARDI, 17 mars 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines y appartenant, en usage comme une manufacture de cordes de coton, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher maintenant Constance, Tchoupitoulas, Julie et St Joseph, mesurant ensemble soixante six pieds de face à la rue Constance, soixante sept pieds quatre pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur le côté vers la rue St Joseph et de cent huit pieds dix pouces sur l'autre côté.

Etant les deux mêmes lots de terre acquis par le défendeur en cette affaire de Moses et Louis Schwartz par acte passé devant John Bendernagel, notaire, le 24 mars 1874.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

13 fév—13 20 27—mars 6 13 17

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Ogilvie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,750—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3mars—3 7 12

Succession de Mme Henrietta Blum, Veuve de Salomon Weinschenck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,591—Division A—Attendu que August Feiber a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Henrietta Blum, veuve de Salomon Weinschenck, décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 mars—3 7 12

Succession d'Eugène Kinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 12,703—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

3mars—3 7 12

Succession de Mme Margaret Ferner, Veuve de Peter Ferner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,579—Division C—Attendu que Mme Mathias Bengert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Margaret Ferner, veuve de Peter Ferner, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3mars—3. 7. 12.

Succession de John A. Mietry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,510—Division E—Attendu que Simon Hernsheim a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John A. Mietry, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier

25 fév—25—1,6 mars

Succession de Charlotte C. Bellecq, femme décédée de Pierre G. Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,170—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Pierre Gustave Gilbert, tuteur administrant cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

28 fév—28—mars 4,9

Succession de Mlle Anne Calder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,489—Division B—Attendu que Theodosia Sargent Donnellan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Anne Calder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 fév—24,28—5 mars

Succession de Gustave Quéré.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 13 527—Division C—Attendu que Armand F. Quéré a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Quéré, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 fév—24 28 mars5

Succession de J. Henry Rothband.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,644—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve J. Henry Rothband, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26fév—26—3, 7 mars.

Succession de Charles Pilman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,559—Division B—Attendu que Oscar Pilman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Pilman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 fév—26—3,7 mars

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de cette grande portion de terre et de valeur avec la résidence double et substantielle qui s'y trouve, connue comme Nos. 247 et 249 rue Félicité Road, entre St. Charles et Prytanée, chaque côté rapporte un loyer de $75 par mois.

Metropolitan Bank vs. Jonas Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,502.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité Road, Urania, St. Charles, Polymnie et Prytanée, et connu comme les lots numéros quatre, cinq et six et une partie du lot numéro trois sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, en date du 1er janvier 1866. Une copie du dit plan est annexée à un acte passé pardevant T. O. Stark, anciennement notaire, le 20 juin 1866. La dite portion de terre mesure soixante pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Urania et trente-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Félicity Road, faisant une façade totale de quatre-vingt-seize pieds six pouces et trois lignes, sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-quinze pieds huit pouces et quatre lignes, et a une profondeur de cent cinquante-neuf pieds sept pouces et six lignes, sur le côté le plus près de la rue Prytanée, et cent cinquante et un pieds huit pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue St Charles, où elle est bornée par une allée commune.

Les bâtisses sur la dite portion de terre étant connues comme les numéros 247 et 249, Félicity Road.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3,10,17,24,31—avril 4.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés améliorées de valeur dans le Troisième District.

A des conditions libérales.

Succession de Jacob Gross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,418—En vertu d'un jugement rendu le 14 janvier 1885 et signé le 21 janvier 1885, pour effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 3 mars 1885, à midi, des propriétés ci après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie connue comme faubourg Marigny, dans l'ilet désigné par le No cinquante six, borné par les rues St. Antoine, Joséphine, Bagatelle et Solidelle, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié voyer, en date du 18 mai 1839, et aussi d'un plan annexé pour référence à un acte passé par devant J. Agaisse anciennement notaire en cette ville le 3 février 1847.

Lequel dit lot est désigné par le numéro quatorze sur les dits plans et mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que J. Jacob Gross acquit de Henry Wilts, par un acte passé par devant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 16 juillet 1860.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie connue anciennement comme Faubourg Marigny, désigné comme lot numéro trois de l'ilet numéro quatre vingt-huit sur un plan en date du 1er juin 1830, déposé pour référence en l'étude de Carlisle Pollock, alors notaire en cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Français, Verte, Magistrat et Union et le dit lot forme l'encoignure des rues Verte et Français et mesure, en pied français, soixante pieds de face sur la rue Français sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Verte.

Etant la même propriété que le dit Jacob Gross avait acquise de la succession de Mme Françoise Reine Combelle par acte passé pardevant E. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, le 3 août 1864.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Presque et Solidelle, désigné par le numéro dix de l'ilet cinquante-deux conformément à un plan fait par Cosmer voyer, en date du 12 décembre 1848, déposé pour référence en l'étude de L. T. Caire alors notaire en cette ville sous le numéro trente trois du livre de plans numéro cinq, et mesure, en pied franç. is, trente pieds et demi pouce de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-seize, jeds huit pouces et face à la rue Solidelle.

C'est la même propriété que le dit feu Jacob Gross avait acquise par voie d'achat de la veuve et des héritiers de William Dorr, par acte passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire de cette ville, le 31 décembre 1874.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à des termes à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à paiement devant être garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété pour laquelle les dits billets ont été donnés, avec les clauses de garantie, ordinaires de cinq pour cent pour honoraires d'avocat et transfert de la police d'assurance.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 janv—30—fév 6 13 20 27—3 mars

Philip Hoft vs. John E. Pedarré.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 13 138—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et la Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Miro et Tonti, mesurant conformément à un plan fait par J. A. D'Hémécourt en date du 1er décembre 1855, et annexé à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 11me jour de mai 1867, de quatre-vingt-sept pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Ste-Anne, la même façade à la rue Orléans, cent soixante pieds deux pouces et quatre lignes sur la rue Miro et cent soixante pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Tonti. La dite portion de terre étant composée par les lots 1, 2 et 3 conformément à un plan de C Gizony voyer, le 11 novembre 1858, et des lots 8, 16 et 17 d'un plan dressé par J. C. Armstrong, le 15 septembre 1884.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

29 jan—29 févs 12 19 26 mars3

Geo. L. Bright vs. Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 13,696—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI 11 mars 1885, à 2 heures p. m., des propriétés ci-dessous décrites savoir:

Au second étage du local No. 36 Natchez Alley, entre Magazine et Bank Alley:

1° Le contenu du 2d étage du dit local No 36 rue Natchez et du bureau qu'il ne le chasisse du fond au 3me étage du dit local, consistant en un lot de meubles de bureau, un assortiment d'encres de valeur, couleurs, vernis, etc., dont on se sert pour la lithographie, une grande presse à bras, machine à couper, machine à plier, 1 machine lithographique à rayer, 1 machine lithographique, fantaisie, 1 lot de pierres lithographiques, un lot de papier, différentes grandeurs papier extra, mappe, papiers, plate, livres, albums, stock assorti de tiquettes, 7000 gravures de l'Exposition, 2 réservoirs d'huile, etc., le tout d'après un inventaire à mon bureau.

2° Le droit de la Southern Lithographic Company d'occuper le second étage et le bureau ou la chambre du fond au 3ème étage de la bâtisse No. 36 Natchez Alley entre Bank Alley et la rue Magazine du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1885, inclusivement, conformément aux conditions du bail enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Mem.—L'acquéreur n'assumera pas le paiement du loyer, mais paiera le prix pour le droit d'occupation, au comptant au moment de la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28fév—3 7 11 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de la paroisse d'Orléans d'une portion de terre, ayant 657 acres, plus ou moins, dans la paroisse Madison, sur le Bayou Bull, à peu près à 3 milles de Omega emplacement du débarcadaire sur le fleuve Mississippi, 400 acres ont été en culture et le reste en bois. Il y a de magnifiques cypres et autres bois de valeur.

Ces terres sont très fertiles et on obtient de belles récoltes de coton et de maïs.

Les levées sur la ligne de l'Arkansas sont en bon état, il n'y a pas de danger d'inondation du fleuve Mississippi.

Il y a suffisamment de maisons pour les employés, un gin et une bonne presse neuve.

Dans l'affaire de la Succession de Thomas H. Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 11 357—En vertu d'un ordre de vente rendu le 30 janvier 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou parcelle de terre, situé dans la paroisse de Madison, dans cet Etat, composé de la section numéro quarante-quatre (44) dans le township numéro dix huit (18), north range No treize est, ayant six cent cinquante-sept acres, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et dépendances qui y appartiennent. Acquis par le feu Thomas H. Hunt à une vente du shérif dans l'affaire de John F. Lewis vs. B. W. Graves, No 519 du Dossier de la 13me Cour de District pour la paroisse de Madison. L'acte est enregistré dans le livre des archives des notaires G, pages 202 et 203.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de huit pour cent par an, et le paiement des dits billets devant être garanti par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété pour laquelle ils auront été donnés, avec les clauses usuelles de 10 pour cent pour honoraires d'avocat.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 fév—10 18 24 mars3 10 14

P. Ryan vs Mme Eugenia Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,420—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 3 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine lot ou portion de terre avec toutes les améliorations, etc., dans le premier district de cette ville, étant une portion du lot No 13 de l'ilet No 149, borné par les rues Palmyre, Dorgenois, Gasquet et Broad et ayant les dimensions suivantes, à savoir:

Huit (8) pieds trois (3) pouces et une (1) ligne de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de 112 pieds et 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dorgenois et 108 pieds 4 pouces sur le côté vers la rue Broad, et 47 pieds, plus ou moins, sur la ligne du fond, acquis par la défenderesse dans cette affaire, Mme Eugenia Williams, veuve de Wm H. Williams, par acte passé pardevant Anatole A. Mer, notaire, le 10 janvier 1880, et enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 1008.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

30 janv—fév 6 13 20 27 mars 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

ANNONCE JUDICIAIRE

BELLE VENTE DE MAGNIFIQUES PLACEMENTS

—DE—

Propriétés Centrales de Choix,

—COMPRENANT—

Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11.591.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—Le Samedi, 4 avril 1885.

Il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1885.

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir:

Actions.

18 actions de $50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 335 daté 22 août 1872.

Propriétés foncières.

PREMIER DISTRICT.

Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'ilet compris entre les rues St Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur 100 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant un rez-de-chaussée ou grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres au dessus aux étages supérieurs, verandahs en fer au premier et second étages et faisant face aux rue St-Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs, deux escaliers de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, etc., etc.

Le rez de chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de $100 par mois.

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras, Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de $40 par mois.

Les étages de la bâtisse principale, ainsi que ceux de la bâtisse attenante, sont loués à bail à M. Geo M. Lally et connu comme l'Hôtel Lally, jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de $1 0 par mois—le tout faisant un revenu annuel de $2,880.

SECOND DISTRICT.

Magasin en briques à un étage, rue Decatur No 41.

2° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Decatur, Levée Bienville et Douane, lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur sur 215 pieds 2 pouces de profondeur, ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et fenêtres en fer sur la façade. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Gelpi, à raison de $3.33,00 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

3° UN TERRAIN formant encoignure, dans l'ilet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti, lequel lot mesure 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec voletes en fer, un autre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Bauxet à raison de $100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant dans la profondeur aux deux magasins ci dessus décrits.

Ce magasin est loué sans bail à raison de $20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage, rue Bourbon, No 181.

4° UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste Anne et Dumaine, lequel lot de terre mesure 35 pieds 8 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 84 pieds 6 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste Anne, de la retraitssant à angle droit vers la rue Dumaine 32 pieds, de la sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable ayant au rez de chaussée un grand corridor d'entrée au centre, et de chaque côté salons à arches chambres et marbres, très riches vestibule derrière servant de salle à manger, avec vaisselier.

A l'étage supérieur corridor au centre cinq chambres à coucher cabinet, grand vestibule et galerie derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage, contenant cinq chambres au rez de chaussée et cinq au dessus, galerie sur le coté et lieux d'aisance, cour dallée, citerne, hydrant, un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste. Anne No 93.

5° UN LOT DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 30 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez de chaussée quatre chambres avec porte à coulisse, galerie de dernière, deux chambres, ...cuisine et chambres... Dans la cour une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, parterre, citerne, lieux d'aisance, etc. etc. Loué $30 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1885.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

6° UN LOT DE TERRE dans l'ilet compris entre les rues Esplanade, Claiborne Derbigny et le chemin du Bayou. Lequel lot de terre mesure 55 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 168 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 165 pieds 6 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique et 11 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence en bois à étage ayant au rez de chaussée corridor, salon double et salle à manger tous avec portes à coulisses, vestibule, galerie derrière, et à l'étage supérieur corridor, et quatre chambres à coucher, chambre à bain avec lieux d'aisance dans galerie derrière, balcons sur la façade et le côté, dans la cour et attenant à la maison une bâtisse à étage en bois ayant trois chambres au rez de chaussée et trois au dessus, lieux d'aisance, etc., citerne, hangar à bois et à charbon, cour carrelée, jardin, etc. Cette propriété est louée $50 par mois, avec bail expirant le 15 octobre 1885.

TROISIEME DISTRICT

TERRAINS VACANTS.

7° DEUX LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par le Canal Marigny, les rues St Antoine, Duels et Bagatelle, lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

8° QUATRE LOTS DE TERRE dans l'ilet borné par les rues Espérance, Lei, St-Antoine et Bagatelle, désignés par les Nos 9 et 1..., Lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 9 formant encoignure aux rues Espérance et St-Antoine. Le tout d'après les plans faits par Chs G. de Lisle, en date du 1er octobre 1834.

Termes et Conditions, Pour les Actions comptant, Pour les Propriétés Foncières.

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes payables en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.

28 fév—7,14,21,28 mars—4 avril

Maison double rue Bourgogne, No 216, et 218.

Succession de Marie Joseph Marioux

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,212.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1885, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et St-Philippe, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison double, en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie sur le derrière, deux chambres finies dans la mansarde en briques de quatre chambres avec galerie sur le devant, cour briquetée, water-work, lieux d'aisances, etc. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque et 8 0/0 d'intérêt par an de date, et toutes les clauses pénales d'usage et frais d'avocat en cas de procès, et le transfert de la police d'assurance en porteur des billets.

L'acheteur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes payables en 1885.

Un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication devra être payé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8,13,19

Résidence en bois à étage rue Tchoupitoulas, près de l'Avenue de la Louisiane, et face au dépôt du Belt Road de la ville.

Succession de Joseph Courtade.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 13,212

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — Le SAMEDI, 28 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 février 1885, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Tchoupitoulas Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, sur 98 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne vers l'Avenue de la Louisiane 107 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison en bois et dépendances. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêts de date garanti par hypothèque avec toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente devra être fait au moment de l'adjudication.

22 fév—22, 28—mars 7, 14, 21, 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriété rue Kerlerec.

Succession de George Allain.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 12,758.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 4 avril 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Remparts, désigné par le No 5, lequel lot de terre est attenant dans sa profondeur aux lots Nos 3 et 4 sur la ligne du fond et mesure 57 pieds 11 pouces 4 lignes sur les côtés parallèles à la rue Kerlerec, sur 55 pieds 5 pouces sur chacun de ses autres côtés, ensemble l'usage d'une allée ayant 6 pieds de large et ouvrant sur la rue Kerlerec, laquelle allée est commune également à deux autres terrains.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent situé dans le même ilet et District, désigné par le No 4, lequel lot de terre mesure 27 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, ayant également droit à l'usage commun de l'allée ci-dessus mentionnée. Le tout d'après le plan fait par A. de Armas, député voyer de la ville, en date du 1er mars 1885.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant et la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, cinq pour cent honoraires d'avocat, et le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, y compris toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes exigibles en 1885 seront à la charge des acheteurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Armand Pitot notaire, aux frais des acquéreurs.

1er mars—1,7 14,21,28—4 avril

Vente sans aucune réserve pour changement d'affaires.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville, MARDI 3 mars 1885 il sera vendu à 11 heures du matin, à la ferme de Jacques Barrere, sur l'Avenue de Carrollton, près de Pierre Coutoulon.

La vacherie de LOUIS SAUNÉ qui se retire entièrement de ce genre d'affaire.

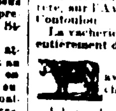

28 belles vaches laitières, dont 12 avec jeunes veaux et les autres fraîches en lait.

1 taureau.

4 bons chevaux.

12 cochons de première race.

1 charrette à lait neuve.

1 charrette à provisions, neuve.

Environ 100 têtes de volailles ainsi que les ustensiles de la vacherie.

La clientèle d'environ 25 gallons sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Comptant, payable avant livraison. 28 fév—28, mars 1 3

VACHERIE.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI 5 mars 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Philippe et Salcedo, près du Bayou St. Jean—

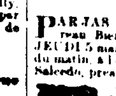

La vacherie de M. Joseph Estin, se composant de 20 VACHES laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler.

1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, charrette à provisions, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle de 30 à 35 galons de lait sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, de $50 à $100, 3 mois et au-dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 28 fév—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chantier de charbon de choix —AVEC— Résidence-Cottage, à deux corps de logis.

Ecuries, Cheval de Buggy, Bureau, Hangars, Balances, etc., ensemble avec cinq terrains.

Faisant face à trois rues, Coin des rues Peters et Port.

Dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,082 du Dossier

A l'Encan. Au Comptant

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux 13 rue Carondelet, SAMEDI, 4 avril 1885 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement rendu le 27 février 1885, par l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs Leurs Créanciers, No 13 082 du Dossier, à l'encan il sera vendu:

1. Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levee ou Peters, Victoire ou Decatur et Port et la rue Enghein ou Avenue Lafayette, formant le coin des rues Levee et Port et mesurant ensemble environ 68 pieds 2 pouces de face à la rue Levee, 68 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 140 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghein et 160 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade à la rue Port et désignés par les Nos 4 et 5.

2. Un certain terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même ilet ci-dessus décrit en arrière de la propriété ci-dessus décrite, désigné No 3, mesurant à peu près 61 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Port, 79 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 61 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Victoire et 79 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne plus près de la rue Levee et sur la ligne du fond des lots Nos 4 et 5.

3. Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même district et le même ilet que le terrain ci-dessus décrit désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et qui ont les dimensions suivantes à savoir:

Le lot No 1 mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire 34 pieds 7 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 165 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghein et 165 pieds ... sur l'autre ligne latérale plus près du lot No 2.

Le lot No 2 mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire sur une profondeur de 165 pieds 1 ligne sur la ligne plus près du lot No 1, ... de 171 pieds 8 pouces et 6 lignes et une largeur dans le fond de 22 pieds 6 pouces, puis s'étendant vers la rue Victoire et parallèle à la rue Port, une distance de 10 pieds 9 pouces et puis une seconde largeur de 11 pieds 11 pouces et 1 ligne vers la rue Enghein, ou il se rejoint à la ligne du lot No 3, ... les susdites dimensions ... au pied américain ...

Les cinq susdits lots ou portions de terre seront vendus ensemble en bloc ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent qui comprennent un bureau cottage et ... un cottage ... à deux corps de logis, ayant en tout 6 ou 8 chambres, ... couverte en ardoises dans le ... hangars, cuve, etc., aussi une grande balance à plate-forme barrière, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Alphonse Philippe notaire, aux frais de l'acquéreur inclu les taxes dues et exigibles en 1885.

1er mars—1,8 15 22 29—4 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la rue Galvez, entre Commune et Gravier.

Succession John Brossart décédé.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13, rue Carondelet—SAMEDI 4 avril 1885 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 19 février 1885, Dossier No 12,215 pour le compte de la succession de John Brossart, décédé, à l'encan il sera vendu:

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Johnson, Gravier et Commune, désigné par le No 2, et mesurant 30 pieds 11 pouces de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 132 pieds et pouces 5 lignes entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, connu comme No 83 rue Galvez et ayant deux chambres, hangard, cuve, lieux d'aisance, etc.

Termes et conditions—Comptant, en passant le titre, 10 pour cent au comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

1er mars—1,8,15,22,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis, Nos 307 et 309 rue Calliope.

Le cottage en bois No. 388 rue Seconde, entre St-Dennis et St Patrick.

Successions de Julius Alexander Sommer et Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés (Consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 12,683.

A L'ENCAN A UN LONG CREDIT.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885 à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," en date du 16 février 1885, dans l'affaire de la succession de Julius Alexander Sommer et de Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés, Dossier No. 12,683, il sera vendu à l'encan—

Un cottage double dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et Franklin, désignés par les lettres C et D, et touchant, et mesurant chacun 18 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 84 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, couverte en ardoise, connue comme les Nos 307 et 309 rue Calliope, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine, cuve, etc.

Cottage dans le Quatrième District

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné par le No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois, couverte en ardoises, connue comme le No 388 rue Deuxième, et ayant quatre chambres et cuisine, cuve, hangar. Le tout conformément à un plan à la Bourse d'encan.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses de garantie usuelles, dix pour cent au comptant sur les lieux pour tenir la vente.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

18 fév—18,22—1,8,15,21 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE d'Emplacements de choix pour le Commerce RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS.

Coin des rues St-Charles et Commune,

Vis-à-vis de l'Hôtel St Charles.

Occupée par les Salles de Billards de Miller e divers autres.

Coin Baronne et Commune,

Vis-à-vis la Compagnie du Gaz.

Occupé par Judah Hart et autres.

Magasin Rouge No 1 sur la Levée,

Entre le marché Français et le marché aux légumes, occupé par S. Alexander, comme magasin de marchandises sèches.

No 9 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par Folsom Bros.

No 11 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats-Unis, occupé par George Ellis, libraire.

Coin Dauphine et Orléans,

Bâtisse en briques à un étage.

Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine,

Entre Ste Anne et Orléans, bâtisses en briques à double corps de logis.

No 53 rue Orléans,

Entre Dauphine et Bourbon, bâtisse à un étage.

Rue Orléans,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos 122 et 124 Rue Toulouse,

Entre Dauphine et Bourgogne grande bâtisse en briques occupée par la Louisiana Troy Laundry Company.

Nos 103 et 105 rue des Remparts,

Entre St Louis et Toulouse, bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis.

No 91 rue St-Louis,

Entre Bourbon et Dauphine bâtisse en briques à deux étages.

Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Gasquet et als,

En partage entre les héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 12,701.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 4 Avril 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 janvier 1885 et signé le 16 janvier 1885, par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1. UN CERTAIN TERRAIN, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Charles, Canal, Commune et Carondelet formant le coin des rues St Charles et Commune, et mesurant en pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville le 3 décembre 1884, comme suit: 35 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles, 119 pieds 1 pouce de profondeur et de façade à la rue Commune, 121 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 43 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, avec balcon en fer au second étage, désignée par les Nos municipaux 25 et 27 rue St-Charles et Nos 141 et 143, 145, 147 et 149 rue Commune.

Cette dite propriété rapporte un lover annuel de six mille neuf cents piastres ($6,900) et est vendue sujette aux baux suivants, à savoir: En premier lieu à John Miller, cette partie du rez de chaussée désignée par le No 143, rue Commune et cette partie rue St Charles dont il se sert maintenant comme entrée à sa buvette c'est à savoir tout le second et le troisième étage, le tout loué jusqu'au 30 septembre 1886, à raison de deux cent soixante piastres ($260) par mois payable mensuellement à divers locataires dont les baux expirent le 30 septembre 1885, le restant de la dite bâtisse à raison de $815 par mois payables mensuellement.

En second lieu, deux différents locataires dont les baux expirent le 30 septembre 1885, le reste de ladite bâtisse à raison de Trois Cent Quinze piastres ($315) par mois, payable mensuellement.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune, mesurant en pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 3 décembre 1884, comme suit: 45 pieds de face à la rue Commune, 110 pieds 3 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne, 100 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 23 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises avec grand verandah en fer au second étage, désignée par le No municipal 196 rue Commune et Nos 43, 45 et 47 Baronne.

Cette propriété est vendue sujette à divers baux expirant le 30 septembre 1885 à raison de deux cent piastres et cinquante cents ($250 50) par mois payable mensuellement pour tout le rez de chaussée, ainsi que deux bureaux au second étage et deux bureaux au troisième étage. En outre des bureaux loués comme ci-dessus, il y a un troisième bureau loué au mois à raison de dix piastres $10 par mois, et deux bureaux inoccupés dont un au deuxième.

SECOND DISTRICT.

3. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Dorsière, Decatur (autrefois Vieille Levée) et Douane, désigné par le No. 9 sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de la ville le 3 décembre 1884, et mesurant au pied américain, conformément audit croquis ou certificat d'arpentage, 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière, ledit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises connue par le No municipal 9 rue Decatur et occupée par MM. Folsom Bros marchands de tissus. Ladite propriété se vend sujette à un bail en faveur desdits Folsom Bros expirant le 30 septembre 1885 au taux de cent soixante quinze piastres ($175) par mois, payable mensuellement.

4. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dorsière, Decatur (autrefois Vieille Levée), Canal et Douane désigné par le No 5 sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de la ville le 3 décembre 1884, et mesurant au pied américain conformément audit croquis ou certificat d'arpentage, 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière, ledit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises connue par le No 11 rue Decatur et occupée par George Ellis qui y tient une librairie et un magasin de fournitures de bureau. La dite propriété se vend sujette à un bail audit Geo. Ellis expirant le 30 septembre 1887, au taux suivant, savoir: Jusqu'au 30 septembre 1885 cent quarante piastres ($140) par mois payable mensuellement du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886, cent cinquante piastres ($150) par mois payable mensuellement et du 30 septembre 1886 au 30 septembre 1887, cent soixante piastres ($160) par mois payable mensuellement.

5. TOUTE CETTE PORTION OU CE LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le chemin public maintenant rue Peters, entre les deux Marchés désigné par la lettre A et ayant au pied américain, 28 pieds 5 pouces de face sur la ligne de la Vieille Levée 28 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du chemin public, maintenant rue Peters, 54 pieds sur le côté du lot No 1 et 56 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté qui fait face au Marché aux légumes. Le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884.

Cette propriété est connue habituellement sous le nom de Red Store No 1, et les améliorations consistent en un édifice en briques à trois étages, couvert en ardoises, occupé par S. Alexander, qui y tient un magasin de tissus (dry goods). Ladite propriété se vend sujette aux deux baux suivants en faveur dudit S. Alexander, savoir: le premier expirant le 30 septembre 1885, et le second, le 30 septembre 1890, au taux de cent cinquante piastres ($150) par mois jusqu'au 30 septembre 1885 et au taux de cent trente cinq piastres ($135) par mois du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1890, le locataire faisant toutes les réparations nécessaires.

6. DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE se touchant avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, mesurant ensemble, plus ou moins au pied américain, environ 64 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 162 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, couvert en ardoises, et bien connu, occupé autrefois par les écuries de VanRooten, et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette au bail en faveur de Joseph Bernardo expirant le 31 janvier 1886, au taux de $85 par mois, le locataire obligé aux frais de toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St Louis, Toulouse et Rampart, ayant au pied américain, conformément au croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de 74 pieds 3 pouces.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec mansardes, à double corps de logis et couverte en ardoises, avec lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 103 et 105 rue des Remparts. La maison a un balcon en fer sur la façade et environ 8 chambres dans chaque corps de logis, le tout est loué à raison de cinquante piastres ($50) par mois.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine et mesurant au pied américain, conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles de 65 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages ayant 4 chambres en ... de côté ... lieux d'aisance, etc., ... propriété est connue comme le No 91 rue St Louis, est louée à raison de $20 par mois payable mensuellement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

9. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste Anne désignés par les lettres A, B, C, D et mesurant au pied américain comme suit:

Le lot A a 64 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage ayant deux corps de logis, avec une cuisine en briques à deux étages ayant huit chambres à chacun des côtés, lieux d'aisance, etc., connue comme Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine, louée à raison de $40 par mois.

Le lot B forme l'encoignure des rues Orléans et Dauphine et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Dauphine de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage couverte en ardoises, ayant cinq chambres, lieux d'aisance, etc., et est occupée comme buvette, louée $30 par mois.

Le lot C mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois et en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, etc., connue comme le numéro municipal 53 rue Orléans.

Le lot D mesure 28 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 83 pieds 1 pouce, le tout conformément aux plans et au croquis faits par Edgar Pilié architecte le 26 novembre 1884. Les lots C et D sont occupés comme dépôt de bois et de charbon et sont loués à $20 par mois.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à souscrire ou à leurs propres ordres par lui ou par eux endossés, divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue pour garantir le paiement des dits billets avec toutes les autres clauses usuelles de garantie, incluses 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux vendeurs. Les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1885 devront être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castel notaire aux frais des acquéreurs.

28fév—28—7 14 21 28mars—4 avril.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteur—Il sera vendu aujourd'hui, Mardi 3 mars 1885, à 11 heures A. M., dans leurs salle d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

Succession de Theodore Schultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 12,955

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 4 avril 1885 à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour en date du 24 février 1885 je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Poete et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour tenir la vente.

25fév—28—7 14 21 28mars—4 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix terrains de valeur dans le Sixième District.

Succession de George Allan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E—No 13 126.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour, en date du 24 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont numérotés 1 à 10 inclusivement, et mesurent chacun d'après ... dit ilet sur la ligne ... rue ... 31 pieds 2 pouces de face à la rue Upperline sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant George C. Preot, notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour tenir la vente.

28fév—28 mars 7 14 21 28 av1

VENTE DE CONSTABLE.

Mme Emma Kingsbery vs Mary Kane et al—No 7031—et R. C. Grabe vs. Mme Mary Kane.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 7319—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Thos R. Roster, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, aux Ecuries Stonewall Jackson, No 134 rue Baronne MERCREDI, le 11 mars 1885 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un mulet, une charrette et un jeu de harnais saisis dans les affaires ci dessus mentionnées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.

28 fév—3 11 mars

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Seraphina Liberman vs. Ses créanciers. — No. 13,577. Division E.

ORDRE de Cour—Que la cession des propriétés de Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, demanderesse, soit et demeure acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Alphonse Philippe, notaire en cette ville, JEUDI le 2 avril 1885, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires de la dite demanderesse, et pour élire un syndic, et en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens de la dite Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, soient suspendues et que James D. Coleman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 26 février 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

1ermars—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

W. E. Seebold vs Ses créanciers. — No. 13,379. Division "A"

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire W. E. Seebold, soit et est par le présent acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, jeudi, 12 mars 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toute procédures judiciaires contre la personne aussi bien que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred D. King, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme,

JAS D. RANKIN, Député greffier.

7 février—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

C. A. Philippi & Co. et Charles A. Philippi et Auguste Ferrandon individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs. leurs créanciers. — No 13,207. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de C. A. Philippi & Co., et aussi de Charles A. Philippi et Auguste Ferrandon, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant Marcel T. Ducros, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 7me jour de mars 1885 à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires de dits pétitionnaires et élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires sont suspendues, et Henry Dualho, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3 fév—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Antonio Suares vs Ses créanciers. — No 13,312.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Antonio Suares soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Roll, Esq., notaire en cette ville, le SAMEDI 7me jour de mars 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues, et que R. H. Marr, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 30 janvier 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

31jan—3f en 30 jrs

L'Abeille ... NOUV... COMPA... North ... Prix du ... Brême à ... à Galveston ... voie de ... Ligne de ... MANDEV... Vapeur de la ... NEW ... C. E. KEI... G. P. MAI... FEU... Comte... DE LA COM...

Ma Natacha ... y amenant ... tombait ... sait alors un ... l'une sœur d'... concurrence ... menaçant de ... regard, ... cherchait vaine... nombre de sa ... en se ... quaient chez ... presque hysté... sans effroi ... menace de ... prenaient des ... Les médecins ... en conjectures ... ce, il lui ... croyait pas à ... ce fut sur ... se décida à ... eut expérime... vage, elle ... à lui, elle ... heures aux ... On était au ... La journée ... du haut d'un ... dardait ses ... par les frimas ... sonnaient à ... dères aux églises ... grec, la fête de